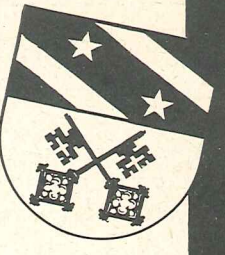




Le Lancéen



JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU PETIT-LANCY—SAINT-GEORGES

Rédacteur responsable : Bernard Schmitt
8, Vieux-Chemin d'Onex, Petit-Lancy - Téléphone 42 70 35

Publicité : Roland Schweitzer, 22, chemin du Salève, Petit-Lancy - Téléphone 42 71 55
Administration : Imprimerie Genevoise, 12, rue des Mouettes - Téléphone 42 55 20

éditorial

Vu l'abondance des matières dans ce numéro, je serai bref et vous parlerai simplement du 150e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse.

Vous l'avez entendu, vous l'avez lu et vous en entendrez encore parler. Dans toutes les communes du Canton, même les plus petites, tout est en marche pour fêter dignement cet anniversaire. A Lancy, nos Autorités, avec le concours de toutes les sociétés locales, préparent, en parfaite harmonie, cette manifestation. Ils comptent sur votre appui et il faut que chez nous, à Lancy, tout soit mis en œuvre pour marquer cet anniversaire. Loin de moi un acte de chauvinisme mais, dans les temps que nous vivons, ce serait faire preuve d'une union toute particulière, que de bien vouloir faire ce qui doit être fait. Chers lecteurs et lectrices, je vous convie donc à prendre une part active aux diverses manifestations qui seront présentées et soyons, pour 48 heures au moins, unis dans un même cœur « suisse » avant tout.

Bernard Schmitt

Le Comité de l'Association des Intérêts du Petit-Lancy a le plaisir de faire part à ses lecteurs, de la naissance de Jean-Claude-Olivier, fils de notre ami et collègue-rédacteur du Lancéen, M. Claude Nicolet. Nos vœux les meilleurs à Mme Nicolet et à ce nouveau citoyen de Lancy. Tous les communiqués que nous acceptons de faire paraître en dehors de notre Association, sont fait sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

* * *

Le seau du puits

LE RONRON DOMINICAL

Ronron, quelles évocations ce nom ne comporte-t-il pas ? Ronron du chat pelotonné, le museau entre les pattes, devant l'âtre rougeoyant et grésillant de la cheminée.

Ronron du potager, dans la grande cuisine campagnarde sur lequel mijote une bonne soupe aux choux.

Ronron de la De Dion Bouton, caracolant gentiment et poussivement sur des routes quasiment désertes (ah le bon temps !) à travers les champs de blé.

Ronron de la forge au père Matthieu qui répare les roues, fabrique des cerceaux et bricole pour tout le village.

Plus « terre à terrement » ce nom n'évoque-t-il pas la grâce matinée du dimanche

(Suite page 2)

LANCY d'aujourd'hui...

Conviée par nos autorités communales à une séance d'information, la presse genevoise a pu récemment prendre connaissance des résultats d'un concours d'idées et de projets concernant l'implantation et la conception des futures écoles de Lancy.

Relevant le développement très rapide de la Commune de Lancy, M. Bernasconi, conseiller administratif, rappela que celle-ci ne comptait que 5600 habitants il y a dix ans, alors que les statistiques de ce jour indiquent plus de 10 000 Communiers. Les Autorités municipales ont fait établir par MM. Brera et Waltenspuhl, architectes, un rapport sur les prévisions en matière de constructions scolaires, permettant de déterminer les besoins et emplacements futurs.

Fort de ces renseignements, le Conseil administratif a étudié la réalisation rapide de ces groupes. En collaboration avec un collège d'experts, un programme a été établi, et le groupe le plus important, celui des Palettes au Grand-Lancy, a été choisi comme base d'études.

Douze architectes ou groupes d'architectes ont été appelés à présenter chacun un avant-projet, en trouvant un modèle de construction pouvant s'adapter à divers groupes scolaires variés, en utilisant des éléments semblables, mais en les disposant de façon différente.

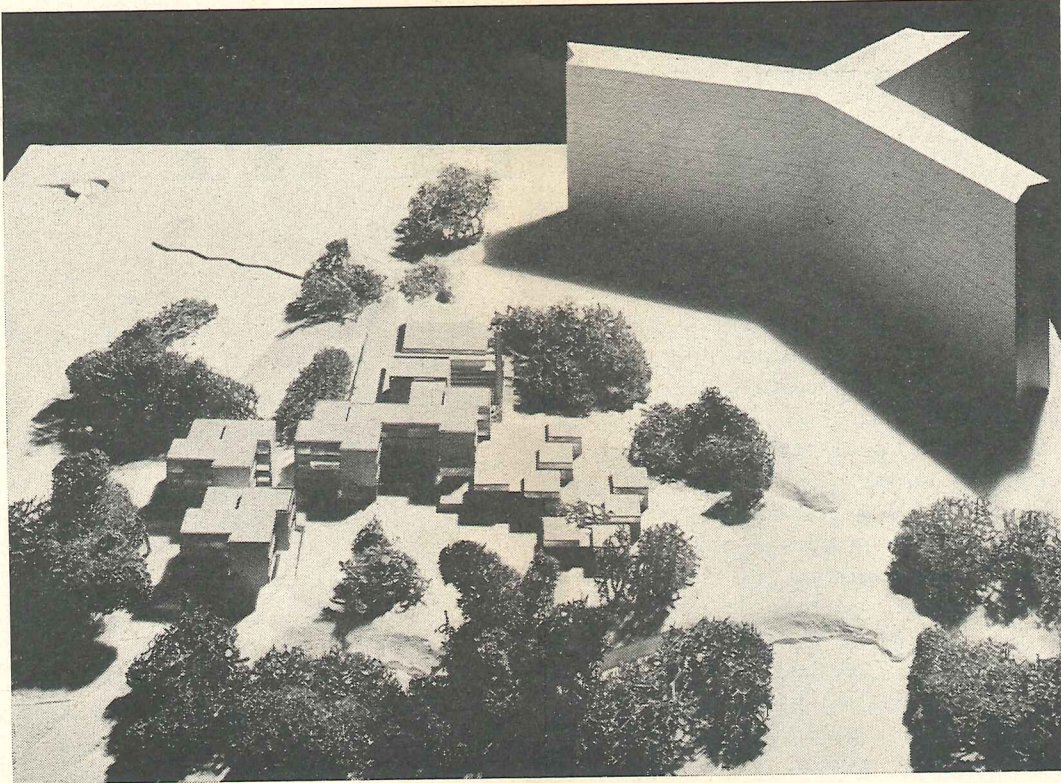
Les projets devaient être rendus le 31 janvier 1964. A cette date, les 11 projets reçus ont fait l'objet des délibérations du collège d'experts, qui ne connaissait pas le nom des auteurs. Le projet No 12345 a obtenu les suffrages unanimes du jury.

Dans sa séance extraordinaire du 26 février 1964, le Conseil municipal confirma à l'unanimité le choix du collège d'experts et à l'ouverture des enveloppes scellées, constata que l'auteur du projet primé portant le No 12345 était M. Paul Waltenspuhl. Celui-ci sera chargé d'étudier, sur la base de son avant-projet, l'implantation du groupe scolaire de la Caroline qui comprendra 12 classes de division primaire et 4 classes de division préparatoire, avec tous les locaux annexes. La Commune dispose déjà du terrain nécessaire à la réalisation de ce groupe, ce qui n'est pas encore le cas pour celui des Palettes.

Ce fut ensuite au tour de M. Lozeron, président du jury, de présenter chaque projet, en soulignant les qualités, voire les erreurs de chacun. Relevons au passage l'originalité du projet Hermès & Galeotto, un enfant de Lancy, de même que la maquette très intéressante de Come. Tous les architectes présents furent félicités pour ce très important travail, qui fait honneur à la profession. Et l'on passa au commentaire du projet primé de M. Waltenspuhl. C'est l'architecte lui-même qui présenta son œuvre, avec beaucoup d'humanité et de soucis de vérité.

En conclusion, on ne peut que féliciter nos Autorités d'avoir pensé à fond le problème si délicat des écoles. Une partie importante de notre jeunesse se passe entre les quatre murs de l'école communale. Des classes claires et fonctionnelles ne peuvent que développer l'esprit d'étude et certainement de sagesse ! Une seule ombre au tableau : l'implantation des bâtiments scolaires des Palettes au pied d'une tour de 16 étages, qui a du reste posé de gros problèmes à tous les architectes.

R. S.



Maquette du Groupe Scolaire des Palettes

Le mot du Président

Jusqu'à il y a un mois, tout habitant de la région du Petit-Lancy était membre de plein droit de notre association. Cela était valable évidemment à une époque où chacun se connaissait.

En raison du développement du Petit-Lancy, de l'augmentation extraordinaire du nombre de ses habitants, il s'est avéré nécessaire d'adapter les statuts de l'association à cette situation nouvelle.

C'est pourquoi l'assemblée générale de notre association, lors de sa séance du 18 mars 1964, a adopté de nouveaux statuts où il est notamment déclaré à leur article 3 : « Toute personne domiciliée dans la région du Petit-Lancy ou y exerçant une activité économique indépendante peut devenir membre de l'Association en acquittant la cotisation ».

C'est dire que si vous entendez être membre de l'association et participer à ses activités, il vous appartiendra de payer au plus vite vos cotisations.

D'autre part, votre comité a décidé de créer trois commissions permanentes : d'urbanisme, de circulation et d'organisation de manifestations.

Il serait souhaitable que ces commissions ne soient pas composées uniquement de membres faisant partie du comité. Aussi, je vous demande instamment de vous adresser soit au rédacteur du Lancéen soit auprès de moi-même en vue de faire partie d'une de ces trois commissions.

Il est nécessaire, en effet, que chacun de vous participe à la vie de l'association et s'intéresse par-là même aux problèmes touchant la région du Petit-Lancy.

H. B.

sommaire

	page
Editorial, Bernard Schmitt	1
Mot du président Henri Bourgeois	1
Lancy d'aujourd'hui, Roland Schweitzer	1
Ronron dominical, Claude Nicolet	1
Parlons d'Art, Claude Nicolet	2
Adjiji, Claude Nicolet	2
Urbanisme lancinois, la Rédaction	3
Belles de Lancy, René Blanche	3
150ème	4
Renseignements officiels	4
Lancy-Tennis Club, Jacques Lilla	5
Communiqués	5
Communiqués	6

CAFÉ-BRASSERIE

DES ORMEAUX

M. PERRUCHOU

Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie

Téléphone 42 48 10

Genève

Salon lavoir Mirella

Jacques MOYNAT

12 lessives = 1 gratuite

10 % de rabais sur votre prochaine lessive

Linge propre, sans effort

Téléphone 42 75 46

Petit-Lancy

CHAUSSURES

dames
hommes
enfants

G. STEUDLER

Pl. des Ormeaux 4, Petit-Lancy, Tél. 42 72 66

a. bodmer

HORTICULTEUR-FLEURISTE

PETIT-LANCY - GENEVE

Tél. 42 55 25 - App. 42 61 90

Aux Jolis Enfants

CONFECTION POUR
ENFANTS

LAYETTE

Escompte direct 7 1/2 %

Centre Commercial

CAROLL

étage inférieur, face au parking

Petit-Lancy

A. R. KAMMACHER

Téléphone 42 17 47

LA RASCASSE

FRÖHLICH-KOHLER

Comestibles

Poissons - Volailles - Vins

8, Place des Ormeaux - Petit-Lancy - Genève

Téléphone (022) 42 77 27

Le seau du puits (suite de la première page)

matin, après une semaine harrassante, énervante comme chacun en connaît ? Le « douce farniente » dans le lit bien douillet et chaud ? L'esprit libre, les nerfs détendus, avec des heures de liberté en pagaille jusqu'au lundi matin 8 heures. La sieste à l'ombre d'un parasol ou d'un pin parmi les senteurs enivrantes et troublantes des herbes provençales.

Que de souvenirs, que d'odeurs, que de sensations et aussi, disons-le, que de cli-chés ce nom n'évoque-t-il pas ?

Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les couleurs !

Bref, de quoi contenter tout un chacun.

Erreur ! Grossière erreur !

Que faites-vous du bonhomme avide de sensations mieux que les autres ? Jaloux de ce que chacun peut s'offrir, ceux qu'il nomme les sans imagination, les futurs débiles mentaux, les dangereux rêveurs de la nation ! Les « ceusses » qui se contentent de la bonne poésie, des vieux plaisirs, des choses toutes simples (d'autant plus appréciables et appréciées d'ailleurs de papa).

Les pauvres s'ils savaient la dégustation qu'on leur prépare. Une âme sensible, pleine de raffinement et d'attentions pense à eux !

Et, en avant la musique ! (Si ce n'était que la fanfare du village, chacun apprécierait sa venue !) La fanfare, voilà encore une faiblesse mentale dangereuse, un impardonnable manque d'imagination.

Voyons, ressaisissez-vous. Descendez de vos nuages ! Abandonnez vos muses néfastes, perturbatrices, croqueuses de temps ! (Le temps c'est de l'argent !) Revenez sur terre et convenez que le meilleur ronron dominical, le plus poétique, le plus original, le plus agréable à l'oreille : c'est la tondeuse à gazon !

Quel doux murmure, quelle musique (ce n'est pas tous les jours que nous pouvons entendre un concerto pour piston solo, bielles et soupapes à vapeur !), quelle odeur, quel ravissement.

Eh puis ! quoi de se lever tôt le dimanche matin, on se sent un homme ! Tandis que les autres...

Parfaitement vive la tondeuse à gazon le dimanche matin !

Le printemps est là avec ses chants et ses gazouillements d'oiseaux. Ses odeurs de sève et de terre s'éveillant sous les premiers compliments du soleil. L'éternel printemps chanté tant et tant de fois, complice antidéluvien des amoureux, enfin ce printemps plein d'une farandole de couleurs, de poésie et d'amour.

Me voilà reparti en des sentiers dangereux et inutiles et avant que je me laisse bernier par ce dangereux fléau qu'est le rêve, je prends la décision suivante : pour des raisons de santé, de repos, d'équilibre mental et de bien-être de tous, fondons le club des « YE-YE DU RON-RON DOMINICAL DE LA TONDEUSE A GAZON ».

Et, que ça ronfle !

C. N.

Parlons d'Art**Nouveau Théâtre de Poche**

Signalons le succès remporté actuellement par le NTP qui joue « Le Mariage de M. Mississippi » de notre auteur national F. Dürrenmatt. Depuis la première, le NTP affiche chaque soir complet, cela suffit à démontrer plus que de vains mots le succès de la dernière pièce de cette sympathique troupe.

Signalons aussi que cette pièce sera représentée à l'« Expo 64 ».

Théâtre de Carouge

Encore un succès à signaler aussi d'un auteur suisse et plus particulièrement genevois : Louis Gaulis qui présente au public genevois avec la collaboration de la troupe de François Simon : « L'ingé-

nieux Sancho Pança ». Là aussi, en l'ancienne cité sarde, le succès est immense.

Nous vous rappelons que cette pièce sera également représentée à l'« Expo 64 ».

Nul doute que chaque amateur de théâtre ne voudra pas manquer l'une et l'autre des pièces précitées.

Un grand artiste n'est plus

Bien que déjà toute la presse et la radio ait évoqué le souvenir et la vie du grand artiste qui vient de nous quitter, nous tenons à notre tour à rendre un dernier hommage à M. Pierre Carraz et exprimer notre profonde sympathie à sa famille et à tous ses amis que sa mort a profondément affligés.

Emy Stiche

ADJIDJI

(Le coin des Jeunes)

Contrairement à ma promesse faite dans le No 2, je ne reviendrai pas dans ce numéro sur les diverses possibilités existant encore de compléter le jeu des courses cyclistes.

Par contre, pour varier les plaisirs, je vous propose un mots croisés établi par tonton Michel spécialement pour vous.

Ce concours est réservé aux jeunes de 7 à 15 ans maximum. Le gagnant sera récompensé par un livre de Tintin à son choix. (Supposant que nous aurons le plaisir d'avoir plusieurs vainqueurs, le lauréat sera désigné par tirage au sort.)

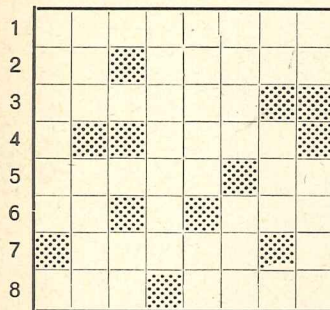
Alors faites travailler votre matière grise et bonne chance.

Toto

HORIZONTALEMENT

- Opération ;
- A l'envers : Parcouru des yeux - Arrivée ;
- Pour le 1er Août ;
- Dire qu'une chose n'est pas vraie ;
- Par le chien, Michel, le...

1 2 3 4 5 6 7 8

**VERTICALEMENT**

- Personnage partageant les aventures de Tintin ;
- Entouré d'eau - Sert à désinfecter une blessure ;
- Pronom personnel ;
- Héros chevaleresque d'un feuilleton télévisé ;
- Suite - Note ;
- Pays où vivent les Indiens - Centre ;
- A quel endroit ? - A la tête d'un royaume ;

Louis GUTMANN

PEINTURE - PLATRERIE

PAPIERS PEINTS

Petit-Lancy

Tél. 43 08 61 42 69 94

Joseph Bregnard

CARROSSERIE DU PETIT-LANCY

28 a, rte du Pont-Butin - Petit-Lancy

Téléphone 42 39 39

Pharmacie du Petit-Lancy

4, avenue Louis-Bertrand

Service à domicile

Téléphone 42 52 59



G. PENEY - Petit-Lancy

Téléphone 42 74 22 - Genève

BISCUITERIE

L. MAILLARD

Chemin du Bac 9 PETIT-LANCY Genève

Téléphone 42 69 96 Chèques post. I. 11363

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER

H. DUVOISIN

PETIT-LANCY - GENÈVE

7, chemin du Progrès

Téléphone 42 70 84

R. C. Sicilia

Maçonnerie, fumisterie, canaux de cheminées et cheminées de salon

Petit-Lancy

21, ch. des Recluses

Gros-Chêne

10, ch. de l'Avenir

Téléphone 42 70 94

MARBRERIE - SCULPTURE

Maison fondée en 1927

Marcel Gailloud

Diplômé à l'exposition internationale de 1938

LAITERIE CHARCUTERIE VAUDOISE

EPICERIE

Fernand MODOUX

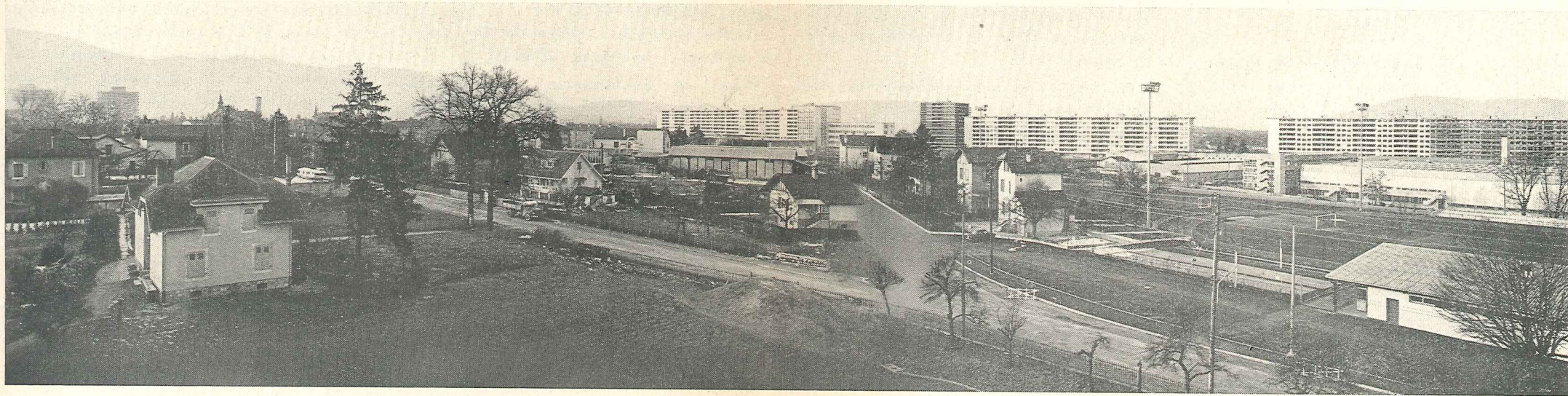
DKW BELAZ Téléphone 44 08 60
BISSAT
 RÉPARATION, VENTE :
 NEUVES ET D'OCCASION
 DE TOUTES MARQUES
 87, rue de Lyon

market alimentation

Petit-Lancy : Centre commercial Caroll
 Onex : Route des Grandes Communes

URBANISME LANCINOIS

Photo CIRIC, Petit-Lancy



Un parti politique de Lancy a tenu dernièrement une séance d'information au Petit-Lancy, assemblée qui se voulait publique et contradictoire, au sujet des différents plans d'aménagement qui ont passablement fait parler d'eux ces derniers temps.

Mais, auparavant, M. Emile Dupont, conseiller d'Etat, chef du Département des finances, fit un remarquable exposé extrêmement concis, sur le projet de loi de la nouvelle taxation fiscale des villas et terrains. Relevons au passage les réductions autorisées aux propriétaires habitant depuis plusieurs années leur villa (4 % par an, limite maximum 40 % soit dix ans). Notons aussi que la valeur locative, difficile à établir en elle-même, sera en principe de 3 % de la valeur d'estimation. De plus, tout propriétaire aura droit de recours contre une taxation qui lui paraîtra excessive. M. Dupont fut vivement applaudi pour les explications claires et précises de ce nouveau projet de loi.

La plupart des 120 personnes présentes attendaient ensuite avec impatience les explications concernant les plans d'aménagement du Petit-Lancy et de Saint-Georges. MM. les conseillers administra-

tifs Bernasconi et Babel ont tenté d'expliquer en détail le fonctionnement des lois sur l'extension, puis ont rappelé que le Conseil municipal a voté la loi d'extension en 1957. Ils ont admis qu'en aucun cas il était possible d'exproprier pour construire des habitations, car ces plans n'émanaient, en définitive, que d'initiatives privées.

L'assemblée étant contradictoire, de nombreuses personnes prirent la parole pour donner leur avis. Des opinions présentées, on peut retenir les grandes lignes suivantes :

— Le public s'étonne qu'après l'exemple et les promesses (souvent pré-électorales) que nos autorités ont faites depuis plus de dix ans en matière de constructions (bâtir haut en périphérie, garder au centre des agglomérations des immeubles bas genre place des Recluses, place du 1er Août, avenue Louis-Bertrand, etc.) elles cautionnent aujourd'hui des projets de tours en plein village, et d'immeubles locatifs où il n'y a actuellement que des villas, et dans la seule zone de verdure qui nous reste. Un participant a même parlé de « touromachie » pour décrire l'engouement de nos élus pour ces constructions !

— Avec le souci qu'à la commune d'étudier certains problèmes, celui des écologistes par exemple, on comprend moins qu'elle montre autant d'instabilité pour d'autres sujets. Il est urgent de construire aujourd'hui de nombreux appartements, le plus possible à loyers modérés, de grands terrains, libres de toute construction, étant encore disponibles. L'insolite, c'est que certains projets de constructions soient refusés par le Conseil municipal, puis acceptés quelques semaines plus tard ! Bien des personnes n'ont pas encore compris.

— Les habitants du Plateau, nombreux à cette réunion, sont surpris par ces projets, qui ne rallient pas, peu s'en faut, la majorité des intéressés... Beaucoup y voient un coin enfoncé dans l'harmonie de la région, région pourtant presque déserte au début du siècle, et qui s'est peu à peu peuplée, en partie grâce à la vente de terrains appartenant à la Commune, et destinés à la construction de villas.

— Chacun est conscient des problèmes qui doivent trouver une solution équitable, et que des projets tel que l'élargissement de la route de Chancy, ou la continuation des Grandes-Communes

appellent des réalisations qui satisfassent aussi bien les usagers que les habitants des quartiers touchés.

En conclusion à ces débats animés, M. Dupont a donné l'assurance aux intéressés qu'il était impossible actuellement de réaliser de grands ensembles locatifs sur le plateau, vu le nombre de petites propriétés.

En commentant ces débats, un quotidien du matin soulignait que la population éprouvait en définitive, beaucoup d'inquiétudes par suite d'un manque d'information. Rendons à César ce qui est à César, et à nos autorités le mérite d'avoir provoqué ces discussions. Gageons par contre qu'elles ont pu mesurer que le sens des libertés personnelles et des droits essentiels n'étaient pas un vain mot pour des citoyens qui ne sont pas que des assujettis.

Et terminons par cette phrase de Gonzague de Reynold qui disait, en parlant de la haute, difficile et impérieuse mission de nos magistrats : « Ne pas obliger les citoyens à se défendre contre lui (l'Etat) comme on se défend contre un ennemi énorme, redoutable et malhonnête ».

La Rédaction

La survie d'une colonie des belles de Lancy

Rassurez-vous, Mesdames, souvent on vous compare à elles mais, ce n'est pas de vous qu'il s'agit même si le rapprochement se fait plus piquant entre la griffe et l'épine ; quelle triste figure ferait notre commune sans les deux ? Ça serait le bouquet. Expression qui nous place dans le vif du sujet. C'est en effet à la flore locale que ces quelques lignes sont consacrées.

D'année en année la flore indigène recule devant la sauvage civilisation du béton armé. Tout comme le citoyen, elle voit ses horizons barrés par l'ombre d'immenses constructions.

Profitez donc d'aller communier avec les fleurs de notre commune, vous serez

fort surpris d'en trouver de jolies, de curieuses et de tenaces, tout comme l'humble pâquerette, tapissant le bord de nos routes (modestie même). Ne pourrait-on pas l'appeler la fleur de la résurrection, car c'est un peu avant Pâques qu'elle perd sa tête sous la tondeuse des amis du tapis vert, mais elle réapparaît deux ou trois jours après toute rayonnante de son capitule radié, débarrassée des végétaux qui l'opprimait.

Pas besoin d'être botaniste pour remarquer la perfection que la nature déploie chez les fleurs et sa façon de remédier à leurs fantaisies. La première fleur un peu importante qui attire notre attention, est notre commune primevère, primevère bien à nous (Primula vulgaris), qui chose bizarre est abondante partout où l'on parle le français, elle suit à peu de chose près la frontière des langues.

La primevère est une fleur des plus

démonstratives pour initier les oreilles délicates aux problèmes de la fécondation. En l'observant bien, elle présente une forme de dimorphisme dans l'appareil sexuel, empêchant partiellement la fécondation directe, sur certaines de ces plantes vous remarquerez que les fleurs des unes ont de longues étamines et un pistil court, alors que chez d'autres c'est le contraire qui se produit. Le même phénomène se retrouve dans la primevère officinale qui fleurit plus tard et que l'on appelle vulgairement (cocus).

Que dire de notre anémone sylvie, qui tapisse haies et sous-bois de son étoile blanche et de sa sœur à fleur jaune (anémone ranunculoïde) plus tardive mais assez abondante au bord de l'Aire.

Le long des rigoles, le ficaria vous offre ses boutons d'or ; petit farceur employant comme défense passive, l'abandon de ses pétales en route.

Puis c'est les pulmonaires aux fleurs rouges, passant au violet, à la fin bleu-ciel, qui vous attendent pleines d'espoir, pour vous procurer avec leurs petits poils une printanière démanaison.

Quel est cet arbuste aux fleurs toutes blanches que bien des personnes appellent aubépine ? Erreur, c'est tout simplement le prunier épineux ; quand il fleurit pluie ou neige sont avec lui. Pour voir fleurir l'aubépine il faut attendre le mois de mai, donc pas de confusion. Dans le doute, retournez voir ces arbustes en fruits, on ne peut confondre une poire avec une prune.

La violette, symbole de modestie, que dire d'elle, tout le monde la connaît, mais les choses se compliquent lorsque l'on veut la trouver parfumée ; leur étude est un vrai casse-tête chinois, le nez ne suffit pas pour les différencier ; Lancy nous

(Suite en page 4)

AU PETIT-LANCY - PLACE DES ORMEAUX
 Téléphone 42 85 20

B G

BANQUE GENEVOISE DE COMMERCE ET DE CRÉDIT

Autres agences à
 VESENAZ, VERSOIX, VERNIER

Commerce de fleurs

Minaflor

A. Frey

Centre Commercial Caroll
Petit-Lancy - Genève Téléphone 42 22 93**PHARMACIE SUARD**

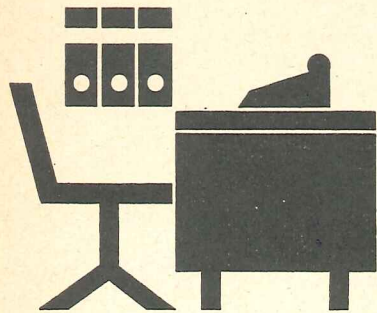
Rue des Deux-Ponts

Jonction

PRODUITS VÉTÉRINAIRES

Remèdes pour chiens, chats et petits animaux

Téléphone 25 06 65

**baumann-jeanneret**PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU
3, bd Georges-Favon Tél. (022) 24 22 10 GenèveMEUBLES ET MACHINES DE BUREAU
8, rue de l'Arquebuse Tél. (022) 25 33 10 Genève**La survie d'une colonie
des belles de Lancy**

(suite de la page 3)

offre un bon nombre d'espèces, de variétés et sous-variétés se croisant entre elles. Les botanistes les ont classées dans la famille des violacées de la tribu des violées, la nature a plus de pudeur car après les fleurs à grand appareil survient sur la même plante quelques fleurs vertes ne s'ouvrant pas mais se fécondant à l'intérieur. (Ces fleurs sont dites cleistogame) c'est-à-dire amour fermé à clé.

La liste des fleurs s'épanouissant au printemps est encore longue sans oublier la fleur à Jean-Jacques Rousseau, la pervenche. Notre commune offre des trésors à qui sait les trouver. Quelques jonquilles, à sa frontière des tulipes sauvages et des dents de chien. Que ceux qui aiment encore un peu la nature se disent: Si toutes les fleurs ont des vertus, une journée de flânerie et d'observation vaut autant que la décoration que l'on peut en tirer.

Quant à la résistance du béton? Il y a un unique pissenlit qui reflorait chaque année au milieu du pont Butin, exactement sous la plaque souvenir, mentionnant les noms de ceux qui ont donné leur vie à sa construction.

Hasard ou simplicité, gentil quand même.

René Blanche

Ville de Lancy: renseignements officiels

Mairie: 28, avenue Eugène-Lance, Grand-Lancy, téléphone 42 22 22.

La Mairie est ouverte de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 18 h., le mercredi jusqu'à 19 h. Samedi fermé.

Etat civil: aux heures d'ouverture de la Mairie.

Service social: lundi de 9 h. à 12 h.

Voirie: levée des ordures ménagères:

Grand-Lancy: mardi, jeudi, samedi;

Petit-Lancy: lundi, mercredi, vendredi.

Service du feu: téléphone 18 (urgences seulement).

Sauveteurs auxiliaires: M. Robert Waldvogel, 25, avenue des Morgines, Petit-Lancy, téléphone 42 30 96.

Bibliothèques:

Grand-Lancy, salle de réunion: mardi de 18 h. 30 à 19 h. 30;

Petit-Lancy, salle de gymnastique, 1er étage, vendredi de 18 h. à 19 h.

Médecins officiels:

Grand-Lancy: M. le Dr Chaulmontet Charles, 86, rue Ancienne, Carouge, téléphone 25 57 04 (No 11);

Petit-Lancy: M. le Dr Henny Georges, 5, place du 1er Août, Grand-Lancy, téléphone 42 34 10 (No 11).

Médecins établis à Lancy:

Adé Boris, chemin du Gué 18, Petit-Lancy, téléphone 42 52 56;

Henny Georges, 5, place du 1er Août, Grand-Lancy, téléphone 42 34 10.

Poste de gendarmerie: chemin des Pâquerettes, Petit-Lancy, téléphone 42 69 21.

Ramonage: M. Louis Barmaverain, 2, rue des Délices, téléphone 33 19 82.

Pompes funèbres officielles: 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, téléphone 24 62 00.

Cimetière: ouvert sans interruption.

Taxe fixe: à la Mairie.

Autorisations:

Enseignes, façades, fouilles sur route communale: demande à la Mairie;

Enseignes, façades, fouilles sur route cantonale: au Département des travaux publics.

Consultations pour nourrissons organisées par la Croix-Rouge:

Grand-Lancy, salle de gymnastique, 1er étage, après 16 h. 30, le vendredi, 1ère et 3ème semaine du mois;

Petit-Lancy, école primaire, de 14 h. 30 à 16 h., le jeudi, 1ère et 3ème semaine du mois.

L'Association des Intérêts du Petit-Lancy s'adapte à l'accroissement démographique

L'Association des intérêts du Petit-Lancy a tenu mercredi soir son assemblée générale. Dans son rapport présidentiel, Me Henri Bourgeois insista sur le fait que l'accroissement de la population de la commune a eu comme corollaire, des incidences dans de nombreux domaines. Ainsi, par exemple, l'arbre de Noël de l'année prochaine devra se faire en deux temps. Le 150e anniversaire du rattachement de Genève à la Suisse sera quant à lui marqué par une manifestation prévue le 30 mai dans la campagne Marignac où un repas sera servi espéranto à plus de 3500 personnes. Il sera suivi de productions. Enfin, depuis novembre dernier, paraît un petit journal le « Lancéen » rédigé par MM. Schmitt, Nicolet et Schweitzer. L'on envisage également de créer des commissions permanentes d'urbanisme et de circulation. De nouveaux statuts, mieux adaptés à

la situation actuelle furent ensuite adoptés puis l'on procéda à l'élection des 15 membres du comité. Il est présidé, on le sait, par M. Henri Bourgeois, assisté notamment de MM. Bernard Schmitt, vice-président, Claude Nicolet, secrétaire (nouveau), et Raymond Bozonnet, trésorier.

L'assemblée, avant de se séparer, vota un vœu à l'adresse des autorités; c'est que le Département des travaux publics procède le plus rapidement possible à l'enlèvement des rails de tramway inutiles et dangereux sur la route menant de la Jonction au Petit-Lancy et au-delà.

T. D.

Communiqué du Vélo Club de Lancy

Notre club organise le dimanche 3 mai 1964 le Brevet des débutants et le Premier Pas des cadets.

Départ: angle route de Saint-Julien et route du Camp;

Arrivée: route du Camp;
0730 pour les juniors et 0815 pour les cadets.

Patronné par l'Union vélocipédique genevoise, le Vélo-Club de Lancy organise le jeudi 7 mai 1964 les championnats sur route des amateurs A et B, juniors et cadets.

Départ et arrivée: avenue des Communes-Réunies.

Horaire: amateurs A, 0600 - B, 0615 - juniors, 0630 - cadets, 0800.

LANCÉENS! ADHÉREZ A NOTRE ASSOCIATION SOUTENEZ VOTRE JOURNAL

Cotisation annuelle Fr. 5.—

C C P 12062

Pour tout renseignement

Bernard SCHMITT

8, Vieux Chemin d'Onex

BLANCHISSERIE

DES ORMEAUX

PETIT-LANCY

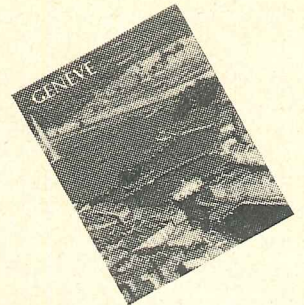
Tél. 42 70 93

Lavage et séchage à la campagne

JOS. IMBODEN

CAFÉ DES DEUX-PONTS

Jonction-Genève - Téléphone 24 67 40



Dans la collection « VILLES ET PAYS SUISSES » créée et dirigée par Benjamin Laederer, éditeur

« GENEVE CARREFOUR DES NATIONS »

A paraître: versions anglaise et allemande

PRIX: Fr. 48,60

En vente: dans les librairies et aux Editions Générales S.A. - 3, rue Gustave-Moynier - Genève - Tél. 32 06 20/32 06 29

MARBRERIE SCULPTURE

E. BAUQUIS

18, av. du Cimetière de St-Georges

Téléphone 42 51 88



PISTOLET D'ALARME

ELDORADO



Cycles POCHAT Petit-Lancy
Téléphone 42 66 25

Solexine
Réparations
soignées

BANQUE SUISSE D'ÉPARGNE ET DE CREDIT

6, bd du Théâtre

Téléphone 24 33 88

Capital et réserve : Fr. 52.000.000

Toutes opérations
de banque aux meilleures
conditions

GIROD & PITTET

ÉLECTRICITÉ

PETIT-LANCY

A. dentand
TEINTURIER

GRAND-LANCY

Téléphone 42 23 26

**ENSEIGNES
DECORA**

DÉCORATION

MICHEL CHILLER

5, Rue Masbou

Pour vos transformations de jardin,
vos rocailles et travaux de pierres

Une seule bonne adresse :

Werner BUCHI

18, av. du Petit-Lancy

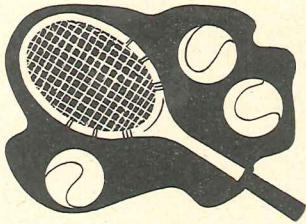
Auberge du Grand-Lancy

Bernard BERTHET

Tél. 42 35 15

qui ne peut plus sauter... mais fait sauter ses poulets !

Faisons connaissance...



LANCY TENNIS-CLUB

C'est en 1928 environ que le Lancy Tennis-Club a été créé. M. J. Schaechtelin †, membre du Conseil administratif de la commune de Lancy et aussi grand sportif, réunit MM. R. Plock, R. Besson et H. Vachoux, fervents tennismen, et leur propose la construction de courts de tennis. Jusqu'alors un seul terrain de jeu existait, il se trouvait dans le parc du château au Grand-Lancy. C'est donc pleins d'enthousiasme que ces messieurs entreprennent les démarches nécessaires afin de pratiquer leur sport favori. Rapidement, le projet se réalise et trois courts sont construits grâce à la commune de Lancy sur un de ses terrains situé entre le chemin des Clochetons et le chemin des Esserts. Au début, le club compte 20 à 30 membres et le premier président est M. J. Schaechtelin. Entre 1934 et 1936, un quatrième court et un petit chalet en guise de vestiaire complète ces installations ; le nombre des membres atteint alors la cinquantaine. Pendant les années 1939 à 1942, le club est un peu abandonné, le comité cède même le quatrième court à un marchand de charbon, afin d'entreposer sa marchandise. En 1943, M. H. Vachoux prend la présidence et redonne un peu d'élan au club qui semblait vouloir disparaître. Les membres reviennent, leur nombre s'accroît et à partir de 1946, beaucoup de jeunes sont attirés vers le tennis de Lancy. Certains d'entre eux deviendront de vrais champions, comme M. P. Vachoux, qui fut champion suisse junior de double messieurs, puis champion suisse simple messieurs, série promotion.

En 1949, le quatrième court est récupéré et en 1950, le comité décide la construction d'une buvette ; chaque année, on note de plus en plus d'inscriptions. Hélas ! en 1959, les vestiaires rongés par le temps s'écroulent sous la neige.

Avec les beaux jours, c'est à une des sociétés sportives les plus importantes de la Commune, quant aux membres, que nous cédon la plume pour se présenter à vous, amis lecteurs. Voici donc le...

M. G. Etienne, alors président, demande au maire d'accorder au club une subvention pour l'aménagement de nouveaux bâtiments. Un projet comprenant un vestiaire et une buvette est établi et grâce à l'appui de la commune, la construction du vestiaire est réalisée. Trois ans plus tard, c'est au tour d'un club house moderne de venir compléter les installations. Grâce à ces transformations, le tennis de Lancy est, parmi les clubs de Genève, un des mieux équipés ; depuis quelque temps, la commission technique a la possibilité d'organiser un tournoi ouvert, qui réunit les meilleures raquettes du canton. Les autres activités sportives sont les tournois internes, les championnats suisses inter-clubs dans différentes séries (B, C et D), les rencontres amicales, le championnat genevois, etc. Toutes ces manifestations créent une ambiance excellente et permettent à de nombreuses personnes de faire connaissance avec notre club. C'est ainsi que le nombre de membres devient de plus en plus important, et en 1963, on comptait 300 membres actifs. Ceci montre bien que le tennis n'est plus comme autrefois et comme quelques-uns le prétendent encore, un sport de personnes fortunées ou privilégiées. Il est maintenant à la portée de tout le monde, de toutes les classes de la population.

Le comité du Lancy Tennis-Club est à votre entière disposition pour tout renseignement et si ce sport vous attire, vous serez les bienvenus.

Comité du Lancy Tennis-Club pour 1964:

Président : J. Lilla ;

Vice-président : Ch. Heusser ;

Trésorier : P. Chatillon ;

Secrétaire : Fr. Roguet ;

Membres-adjoints : I. Galeotto, R. Pouzet, G. Wahl, A. Guenin ;

Capitaine : G. Blanc.

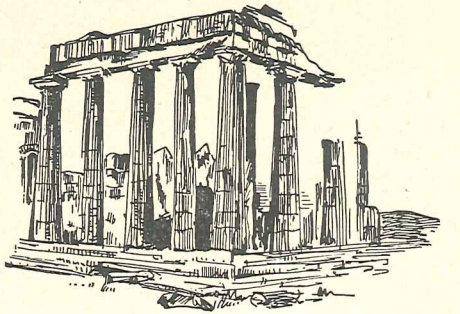
Communiqué du Lancy-Sports F.C.

Notre Comité, par l'entremise du journal, tient encore une fois à remercier tous ceux qui ont répondu favorablement à notre appel de février. Nos remerciements vont également à nos Autorités, aux commerçants, aux nouveaux habitants, aux généreux donateurs qui depuis des années soutiennent financièrement notre club. Celui-ci doit encore prospérer. Nous lançons un appel à ceux qui peuvent, et spécialement aux parents de nos juniors, prêter leur concours à nos managers. Leur collaboration nous serait très agréable pour accompagner les jeunes à leurs matches. S'adresser au président M. Bü-

chi, ou à M. Magnin, avenue Louis-Bertrand.

Parents sportifs, anciens communiens ou nouveaux habitants dont les garçons ont un penchant pour le football, venez et faites entrer ces enfants dans la grande famille du Lancy-Sports !

La rédaction du *Lancéen* félicite la 1ère équipe de notre club pour sa belle remontée dans le championnat de IIIe ligue, malgré le départ laborieux et... angoissant du 2ème tour. Bravo également à la 2ème, qui tranquillement glane des points très précieux...



Artisanat Grec

MAISON MÈRE

ATHÈNES - NIKIS 10

Exposition permanente :

GENÈVE Place du Cirque 4

biolley sport

Centre Caroll, ch. Caroline 18 a - Petit Lancy

Téléphone 42 20 26

Camping - Alpinisme - Football - Plage

Parking facile

Rosset fleuriste

PETIT-LANCY - Téléphone 42 53 45

Toute une vie en fleur

et pour chaque circonstance des fleurs

S. SELLA & FILS

Gypserie - Peinture

Petite maçonnerie

PETIT-LANCY Tél. 42 57 73

Café du Commerce

H. GARIN

Petit-Lancy

Téléphone 42 54 80

SALLE DE SOCIÉTÉ

TEINTURERIE DU PETIT-LANCY

Francis VERGAIN

Place des Ormeaux 8

Téléphone 42 67 66

NOUVEAU SERVICE ÉCONOMIQUE

BOULANGERIE - PATISserie

Georges FOL

SON TALONS-MINUTE

A LA JONCTION :

23, rue des Deux-Ponts - Tél. 26 48 23

SES MODÈLES DE SAISON :

Sandalettes



CAFÉ-RESTAURANT BEAU-SITE

Ses spécialités :

Tournedos et filets mignons aux morilles
Scampis à l'américaine

Chef de cuisine : HENRI COTTET

Téléphone 42 47 90

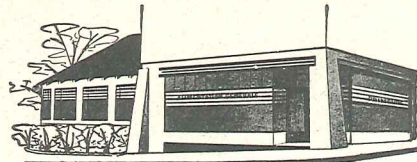
FREDY RICHARD

ARTS MÉNAGERS

Cristaux - Porcelaines - Objets d'Art

7, rue de la Fontaine (Place de la Madeleine)

Téléphone 24 43 76



Baltzinger

ALIMENTATION - MERCERIE - JOUETS
PETIT-LANCY - GENÈVE - TÉL. 42 50 73

COIFFURE

A. Coquoz

DAMES ET MESSIEURS

Pl. des Ormeaux 2 - Petit-Lancy - Tél. 42 71 31

Mercerie - Laine
Lingerie - Chemiserie

CENTRE COMMERCIAL CAROLL

H. FRIGGERI

Téléphone 42 74 29

GRAND Comestibles

CENTRE COMMERCIAL DE CAROLL

PETIT-LANCY

Tél. 42 51 60

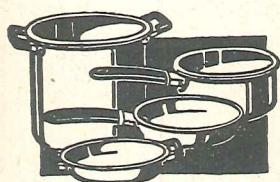
Poissons - Volailles - Gibier

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Pierre MAILLARD

Petit-Lancy - Tél. 42 58 55

Ses gâteaux aux noix



Bruno Bozzetti

Art. ménage
Cadeaux
Quincaillerie

2, avenue Louis-Bertrand - Téléphone 42 74 60

INSTALLATIONS SANITAIRES
CONCESSIONNAIRE EAU ET GAZ
Téléphone 42 51 13

ALIMENTATION GÉNÉRALE

Henri PERRET

Succ. de R. DEGOUMOIS

Route de Chancy 27 - Petit-Lancy

Téléphone 42 69 43

STATION-SERVICE CAROLL

MAX et MARCEL ALBRECHT

Lavage et entretien, pneus, batteries,

Communiqué de presse du Comité de la Fédération des Associations d'Intérêts

De décembre à avril, la Fédération a tenu 4 séances de Comité, sous la présidence de M. Henry Roy.

En décembre, de vigoureuses protestations ont été entendues contre la dissémination des bureaux officiels. Considérant que les autorités cantonales et municipales actuelles ne peuvent être tenues pour responsables des très graves erreurs de leurs prédécesseurs, le comité unanime estime de son devoir d'être plus vigilant que jamais afin que de semblables faits ne se reproduisent pas.

D'autre part, la baisse du crédit financier de Genève inquiète à juste titre la population. Les dépenses importantes semblent envisagées bien à la légère.

L'équilibre entre les ressources fiscales et les travaux engagés est de moins en moins respecté. La conséquence en est l'échec du récent emprunt genevois et l'augmentation des impôts qu'on nous présente comme certaine. Si l'on veut éviter de pénibles réactions des contribuables, il faut reconsidérer tout le problème. Aussi, il est indispensable que les importantes dépenses d'équipement à engager soient financées par l'emprunt afin que la génération actuelle n'en supporte pas toute la charge. Mais il est aussi indispensable de se rappeler que Genève est un petit canton, qu'il faut bâtir à son échelle et se contenter de prévoir pour l'avenir des possibilités d'extension des installations nouvelles.

L'augmentation récente du tarif des eaux s'est révélée particulièrement maladroite dans son application et proportionnellement très lourde pour de nombreux petits usagers. Afin d'éviter la répétition de semblables mesures, la Fédération a demandé à être entendue par M. Ducret, président des Services Industriels, puis par M. le conseiller administratif Rochat, auxquels des points précis ont été soumis, qu'ils se sont efforcés de justifier.

Par contre, la commission du budget des Services Industriels, recevant notre délégation, n'a marqué aucun intérêt pour ce problème. Faut-il penser qu'une fois élus nos mandataires renoncent à lutter pour des solutions plus équitables, plus saines et mieux pensées et qu'ils se contentent d'approuver et de suivre ? Il conviendrait alors que les citoyens exercent un tri plus sévère lors des élections.

Dans sa séance de février, le comité a pris connaissance des dernières démarches entreprises par son bureau auprès de l'Office fédéral de l'air dans la question de la lutte contre le bruit, et auprès de la CGTE relativement à la malpropreté de certains abris de tram.

A ce propos, la direction de la CGTE fait justement remarquer qu'il existe une catégorie d'usagers peu soigneux.

En mars, désireux de se documenter sur un projet de circulation faisant beaucoup parler de lui, le Comité avait convié des représentants du groupe « Pierres du Niton » à lui présenter ce projet.

M. le professeur Rouiller souligna brillamment la nécessité de résoudre sans délai, sur le plan routier, un problème que nos prédécesseurs n'ont pas su solutionner sur le plan des relations ferroviaires. Il s'agit tout simplement d'éviter l'asphyxie de la ville.

Genève se trouve au point de rencontre de voies internationales multiples. Non seulement elle connaît une concentration motorisée unique en Suisse mais sa situation géographique fait converger en ses rues un nombre considérable de véhicules étrangers.

Partant de ces données de base, ce groupe considère que la traversée de la rade, que ce soit par pont ou par tunnel, est un problème actuellement secondaire. L'accent doit impérativement être mis sur une solution permettant à la circulation urbaine de s'effectuer normalement.

Le projet fort intéressant qu'il présente prévoit un tunnel de la rue de la Scie à la place des Alpes, un passage sous la gare Cornavin, un court tunnel des Délices au pont Sous-Terre qui est à construire. Ces ouvrages permettraient d'instituer au cœur de la ville deux ceintures de circulation rapide et aisée, chacune à sens unique.

M. Charles Braillard, architecte, explique ensuite les détails de ce projet dont le mérite essentiel est d'être simple, réalisable et relativement peu coûteux.

Le Comité de la Fédération a pris connaissance avec un très vif intérêt de ce projet. Il étudiera aussi attentivement ceux qui vont être présentés par les Autorités, de façon à pouvoir apporter son appui à toute solution heureuse du problème si grave de la circulation à Genève.

Dernière en date, l'assemblée d'avril s'est occupée de nombreux problèmes de quartiers. Le Comité a relevé la belle exposition de maquettes organisée par le Département des travaux publics relative à la traversée de la rade. Tous les présidents d'associations présents à l'assemblée se prononcèrent en principe pour une solution « tunnel » et contre un nouveau pont. L'intérêt du projet des « Pierres du Niton » ressort encore plus nettement aujourd'hui que les projets officiels sont connus.

Le Comité unanime réclame la mise en œuvre rapide d'un passage souterrain pour piétons au Grand-Saconnex, sous une artère qui canaliserait toute la circulation de France et de l'autoroute. Il est impensable qu'on lui refuse ce passage alors qu'on n'a pas hésité à en construire un à Genève-Plage, utile quelques mois seulement par an. Une passerelle est impraticable pour les vieillards, les mamans avec une poussette. Ce serait endosser une bien lourde responsabilité que d'attendre les premiers morts pour agir. Le Comité est décidé à soutenir la population du Grand-Saconnex dont une pétition appuyée par de très nombreuses signatures vient d'exprimer nettement les sentiments.

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

A. Comtat

PETIT-LANCY

Téléphone 42 59 64

On porte à domicile

CAFÉ-RESTAURANT LA VENDÉE

"Chez Roger" R. PUGIN

Ses spécialités :

l'entrecôte ALERTE

Filets de Sole - Quenelles de brochet
Noisettes de veau - Steak tartare

PETIT-LANCY

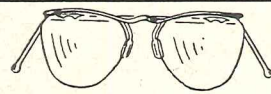
Tél. 42 65 22

SALON DE COIFFURE

Odette Sicilia

18, rue des 2 Ponts - Jonction

Tél. 24 34 23



PERRET

Opticien diplômé

service express

Ordonnances - Réparations

GENÈVE

au centre : 14, rue du Perron, tél. 24 17 94

CAROUGE

2, av. de la Praille, tél. 42 17 42

PETIT-LANCY

30, ch. des Maisonnettes, tél. privé 42 57 66

Fleurs

LIVRE ET
EXPEDIE

PARTOUT

TEL. 42 67 33

Vachoux

GROS ET DÉTAIL

un billet
d'entrée
gratuit pour
l'EXPO 64
si...

51 ans au service des Lancéens !

BOUCHERIE-CHARCUTERIE BRUNIER

Viande de 1er ordre